

## Alexandre Siat nouvel associé du cabinet TGS France Avocats à Caen



TGS France Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaires intervenant dans les principaux domaines du Droit des affaires. Il compte 15 bureaux en France, Lille et dans le Grand Ouest de la France. TGS France Avocats est membre du Groupe Soregor et du réseau international TGS Global.

Installé à Caen depuis 2013 sous le nom Saje, le cabinet d'avocats est devenu TGS France Avocats en 2017. Le bureau caennais, qui intervient en Droit des affaires et Droit contractuel pour tout ce qui est lié à l'activité des sociétés, est aujourd'hui composé de 4 juristes, une assistante juridique et une assistante administrative. Il franchit une nouvelle étape en ce printemps 2018 avec la nomination d'Alexandre Siat en tant que nouvel associé du cabinet à l'échelle nationale.

Avocat depuis maintenant 4 ans au sein du cabinet, Alexandre Siat en est devenu associé le 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec pour ambition de développer la partie juridique de TGS France Avocats sur la région Normandie. Avocat en

Droit des affaires, il accompagne des projets d'acquisition et de cession de sociétés. Il intervient par ailleurs en Droit des contrats : rédaction, négociation et contentieux. Formé aux modes alternatifs des règlements des différends (DU 1 en médiation et formation aux droits collaboratifs), Alexandre Siat est en mesure d'aborder d'autres solutions que le tribunal pour régler un litige. Il vient également soutenir et renforcer ses équipes ~~avec grâce à une son toute nouvelle~~ expertise liée au Droit des douanes, ~~auquel il s'est tout récemment formé, et~~ qui lui permet d'assister des PME en situation de contentieux relatifs aux imports ou aux restitutions communautaires.

Laurence Vernay, avocate associée TGS France Avocats se réjouit de cette annonce « Cette nomination est l'exemple de la reconnaissance que nous accordons à nos salariés et aux multiples compétences que renferme le cabinet. TGS France Avocats apporte l'expertise juridique à travers les spécialités de chacun, Droit fiscal, Droit des sociétés, Droit des contrats, etc. De cette manière, le savoir-faire spécifique développé par les avocats du cabinet se trouve mutualisé, assurant la satisfaction à long terme de nos clients. Avec cette ~~nouvelle~~ compétence spécifique en matière de ~~droit-Droit~~ douanier, encore très peu présente dans les cabinets en France, Alexandre Siat répond aux besoins des PME en situation de contentieux en Normandie et dans toute la France. »

« Je partage la vision innovante et en plein essor de TGS France Avocats. Casser les codes et dépoussiérer un peu par anticipation notre métier nous permet de penser les choses différemment et d'envisager d'autres méthodes de travail plus pertinentes pour les PME notamment. Faire de Caen l'un des pôles importants de TGS France Avocats, avec une équipe pluridisciplinaire, voilà notre objectif », explique Alexandre Siat.